

ENQUÊTE SOCIALE ET DE SANTÉ

OUTAOUAIS
1 9 9 8

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SOCIALE ET DE SANTÉ 1998 POUR LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS SONT PUBLIÉS SOUS FORME DE FICHES, CHACUNE CORRESPONDANT À UN DES THÈMES DE L'ENQUÊTE.

NOS FICHES

- Fiche 1 : Méthodes
- Fiche 2 : Caractéristiques sociales et socioéconomiques
- Fiche 3 : Usage du tabac
- Fiche 4 : Consommation d'alcool
- Fiche 5 : Consommation de drogues et autres substances psychoactives
- Fiche 6 : Alimentation : perceptions, pratiques et insécurité alimentaire
- Fiche 7 : Activité physique
- Fiche 8 : Poids corporel
- Fiche 9 : Comportements sexuels et utilisation du condom
- Fiche 10 : Orientation sexuelle et santé
- Fiche 11 : Divers comportements de santé propres aux femmes
- Fiche 12 : Perception de l'état de santé
- Fiche 13 : Problèmes de santé
- Fiche 14 : Problèmes auditifs et problèmes visuels**
- Fiche 15 : Accidents avec blessures
- Fiche 16 : Santé mentale
- Fiche 17 : Idées suicidaires et parasuicides
- Fiche 18 : Incapacité et limitation d'activités
- Fiche 19 : Recours aux services des professionnels de la santé et des services sociaux
- Fiche 20 : Recours aux hospitalisations, à la chirurgie d'un jour et aux services posthospitaliers
- Fiche 21 : Recours au service Info-Santé CLSC
- Fiche 22 : Consommation de médicaments
- Fiche 23 : Vaccination contre la grippe
- Fiche 24 : Famille et santé
- Fiche 25 : Environnement de soutien
- Fiche 26 : Travail et santé
- Fiche 27 : Environnement psychosocial au travail
- Fiche 28 : Couverture des frais de santé par un régime d'assurance privé
- Fiche 29 : Spiritualité, religion et santé

Problèmes auditifs et problèmes visuels

Introduction

L'étude de deux types de problèmes de santé spécifiques, soit les problèmes visuels et auditifs, a été ajoutée à la version 1998 de *l'Enquête sociale et de santé* (Santé Québec). Par problème visuel, on entend ici toute difficulté à voir de près ou de loin, quelle que soit la pathologie à l'origine de cette difficulté. Les pathologies oculaires incluent notamment les défauts de réfraction (myopie, hypermétropie et astigmatisme), les problèmes d'accommodation (presbytie...), et aussi d'autres troubles qui ne sont pas liés à l'accommodation (cataracte, glaucome...) se traduisant par des difficultés à voir de près ou de loin. La prévalence de ces pathologies au Québec n'est pas connue et ne peut pas être estimée à partir des enquêtes de population. Le rapport de *l'Enquête Santé Canada 1978* établit à 45 % la proportion de la population canadienne qui utilise des verres correcteurs, sans toutefois en distinguer les raisons. Cette fiche traite de la fréquence rapportée des problèmes de vision de près et de loin selon l'âge, au sein de la population âgée de 7 ans et plus.

On estime qu'au moins 10 % des adultes canadiens présentent une perte auditive. Ce sont principalement les personnes âgées et les personnes exposées au bruit au travail qui sont atteintes de surdité. La surdité entraîne une diminution d'autonomie, l'isolement social, une moins bonne perception de l'état de santé, une image de soi altérée, une diminution de la qualité de vie et une tendance à des états dépressifs. L'acouphène est un problème auditif particulier qui se présente souvent sous la forme de sifflement ou de bourdonnement. Environ 10 % des adultes ont des acouphènes. Leur incidence augmente avec l'âge et ils s'accompagnent fréquemment de surdité. Les acouphènes peuvent avoir diverses conséquences : anxiété, problèmes de sommeil, manque de concentration, diminution de la qualité de vie, dépression. Malgré leur fréquence et leurs conséquences, la surdité et les acouphènes sont des problèmes de santé largement sous-estimés au Québec à cause de la rareté des études épidémiologiques sur le sujet.

Aspects méthodologiques

Les deux questions qui portent sur la vision font partie de la section XI - Vision et audition - du questionnaire rempli par l'intervieweur (QRI). Elles sont donc posées à une personne qui sert de répondante pour les autres membres du ménage. La première question s'intéresse à la vision de près et est formulée de la façon suivante : « Habituellement... voit-il (elle) assez bien pour lire les caractères d'un journal sans lunettes ou verres de contact ? » (QRI137). L'autre question porte sur la vision de loin : « Habituellement... voit-il (elle) assez bien pour reconnaître un(e) ami(e) de l'autre côté de la rue sans lunettes ou verres de contact ? » (QRI138). Les données analysées en lien avec ces deux questions portent sur les personnes âgées de 7 ans et plus.

L'audition est basée sur un ensemble de capacités auditives, notamment la sensibilité auditive, la capacité de percevoir un stimulus sonore en présence d'un autre, la discrimination auditive, la capacité de percevoir un son dans les deux oreilles et d'en faire la sommation, ainsi que la capacité de localiser un son dans l'espace. L'évaluation de l'état de l'audition dans *l'Enquête sociale et de santé 1998* s'est faite au moyen d'une question posée au répondant du ménage dans le questionnaire rempli par l'intervieweur (QRI). Elle porte sur la capacité d'entendre et de comprendre la voix dans le silence, sans prothèse auditive : « Habituellement... est-il (elle) capable d'entendre et de comprendre ce qu'une personne lui dit dans une pièce silencieuse si la personne lui parle à voix élevée, ...à voix normale, ...à voix basse ? » (QRI139). Cette question permet d'évaluer indirectement quelques-unes des nombreuses capacités liées à l'audition. Elle a été retenue parce qu'elle a été validée dans de vastes enquêtes menées en Grande-Bretagne et en Australie. Les résultats portant sur l'audition dans l'enquête 1998 concernent les personnes âgées de 16 ans et plus.

Les questions portant sur les acouphènes proviennent de la section XV du questionnaire auto-administré. Une première question porte sur la présence d'acouphènes : « Entendez-vous des bruits (bourdonnements, tintements ou sifflements) dans vos oreilles ou dans votre tête pendant des périodes d'au moins 5 minutes ? » (QAA199).

Une seconde question porte sur la fréquence des acouphènes (rarement, parfois, souvent, toujours), et une troisième sur le degré d'inconfort ressenti par la personne rapportant la présence d'acouphènes. Comme les réponses aux questions portant sur les acouphènes ont été fournies par les personnes elles-mêmes, un biais pourrait être introduit lorsque ces données sont mises en lien avec celles portant sur l'audition. Rappelons ici que l'enquête exclut une population fortement à risque de perte auditive et d'acouphènes, c'est-à-dire les personnes âgées vivant en institution.

Résultats

Environ le tiers de la population de l'Outaouais présente un problème de vision de près. Cela dit, les résidents de l'Outaouais sont proportionnellement moins nombreux à présenter des difficultés de vision de près que ceux de l'ensemble de la province (tableau 1). Les problèmes de vision de près se manifestent surtout à partir de l'âge de 40 ans et touchent la très grande majorité des personnes âgées de 65 ans et plus. Selon les données provinciales de l'enquête (non présentées), l'incidence des problèmes de vision de près est plus élevée chez les femmes que chez les hommes et elle n'est pas associée au revenu ou à la scolarité relative.

Tableau 1 - Prévalence des problèmes de vision de près et de loin, selon l'âge, population de 7 ans et plus, Outaouais et Québec, 1998.

Problèmes de vision	% Outaouais 1998	% Québec 1998
Au moins un problème de vision de près		
7 à 14 ans	3,3 ¹	38,1 ¹
15 à 24 ans	3,3 ^{**}	10,8
25 à 44 ans	14,4 [*]	17,6
45 à 64 ans	17,7	20,9
65 ans et plus	64,9	66,3
79,0	76,2	
Au moins un problème de vision de loin		
7 à 14 ans	24,3	25,9
15 à 24 ans	9,7 ^{**}	13,6
25 à 44 ans	26,6	28,5
45 à 64 ans	24,4	24,8
65 ans et plus	26,7	27,4
32,8	33,4	

Les pourcentages indexés du même exposant sont significativement différents pour des intervalles de confiance à 95%.

* Estimation imprécise : à interpréter avec prudence.

** Estimation très imprécise : fournie à titre indicatif seulement.

La proportion de personnes ayant des problèmes de vision de loin dans la région est similaire à celle observée au Québec. Environ le quart de l'ensemble de la population et le tiers des personnes âgées de 65 ans et plus présentent des problèmes de vision de loin. Les hommes et les femmes sont également touchés. La proportion des personnes ayant des troubles de vision de loin tend à augmenter avec le niveau de scolarité. Aussi, les personnes faisant partie de la catégorie supérieure de revenu sont plus nombreuses, en proportion, à éprouver des problèmes de vision de loin que les personnes appartenant aux autres catégories de revenu (données non présentées).

Environ 7 % des Québécois de 16 ans et plus présentent des problèmes d'audition selon les répondants à l'enquête dans les ménages privés. On n'observe pas de différences significatives entre l'Outaouais et l'ensemble du Québec, tant pour la prévalence de la perte d'audition que pour celle des acouphènes (tableau 2). Seulement la moitié des personnes qui déclarent avoir de la difficulté à entendre ont consulté à ce sujet un professionnel de la santé.

Environ une personne sur huit présente un problème d'acouphènes. La fréquence des acouphènes ne diffère pas de façon significative entre les hommes et les femmes. Plus de 2 % des personnes ont des acouphènes qui sont toujours présents et 1 % déclare que leurs acouphènes les dérangent beaucoup. Le quart des personnes qui ont des acouphènes permanents ou qui affirment que leurs acouphènes les dérangent beaucoup n'ont jamais consulté un professionnel de la santé pour ce problème.

Malgré les liens établis en ce sens dans la littérature, les données de la présente enquête n'ont pas permis de démontrer d'associations entre l'audition et la détresse psychologique, la satisfaction face à la vie sociale et la fréquence des réunions sociales (données non présentées). Les auteurs du rapport provincial suggèrent d'approfondir ces questions dans les enquêtes ultérieures.

Tableau 2 - Prévalence d'au moins un problème d'audition et présence d'acouphènes, selon le sexe, population de 16 ans et plus, Outaouais et Québec, 1998.

Variables	% Outaouais 1998	% Québec 1998
Problème d'audition		
Au moins un problème d'audition	6,3	6,8
Acouphènes	13,1	12,9
Hommes	16,3	13,9
Femmes	9,8*	11,8

* Estimation imprécise : à interpréter avec prudence.

Conclusion

Dans l'ensemble, les difficultés de vision et d'audition affectent une proportion importante de la population et la prévalence de ces problèmes augmente avec l'âge. Le nombre de personnes touchées par les troubles de vision de près est déjà considérable et il a tendance à augmenter à cause du vieillissement et de l'allongement de la durée de vie. Un accroissement de la demande de services d'ophtalmologie et d'optométrie est donc prévisible au cours des prochaines années. La prévalence des troubles de vision de loin est appelée, au contraire, à diminuer, notamment grâce à l'utilisation des techniques de correction chirurgicales au laser. Les personnes favorisées sur le plan économique, qui sont les plus touchées par les troubles de vision de loin, sont également les plus susceptibles d'avoir recours à ces techniques relativement coûteuses.

Les problèmes d'audition sont reliés dans la littérature à des effets importants sur d'autres indicateurs de santé, notamment la perception de l'état de santé. Les données de la présente enquête mettent notamment en lumière le faible taux de consultation de professionnels de la santé pour les problèmes auditifs. Le manque de sensibilisation de la population et des professionnels, une insuffisance de services d'évaluation et de réadaptation, de même que la stigmatisation des personnes affectées pourraient contribuer à ce phénomène. Il existe par ailleurs un moyen de prévention universel de la surdité et des acouphènes: la réduction de l'exposition au bruit intense. De nombreuses mesures ont été mises en place à cet égard dans les milieux de travail, mais des efforts de sensibilisation sont encore requis pour réduire davantage l'exposition professionnelle et extra-professionnelle au bruit.



Le dépistage des troubles visuels chez les personnes âgées

La déficience et les handicaps visuels sont monnaie courante au 3^e âge. Il est facile pour tout médecin de première ligne de détecter une baisse de l'acuité visuelle. Il utilisera un outil très simple, soit la lecture, dans des conditions uniformisées, de lettres de dimensions décroissantes, ou « test de Snellen ». Il existe des données scientifiques justifiant l'utilisation systématique de ce test dans l'examen médical périodique des personnes âgées. Dans le cas des diabétiques, on recommande l'examen régulier du fond d'œil ou la rétinographie pratiquée par un ophtalmologiste pour la détection précoce de la rétinopathie diabétique, ainsi que la surveillance et le traitement précoce de la phase proliférative de la maladie.

Le dépistage des troubles auditifs chez les personnes âgées

Une proportion importante de personnes âgées ne sont pas conscientes de leur déficience auditive ou n'en parlent pas à leur médecin. L'interrogatoire (une seule question pertinente) et l'utilisation d'un audioscope sont des méthodes de dépistage sensibles qui peuvent être aisément appliquées dans le cadre des soins primaires offerts aux personnes âgées. La simple question « Pensez-vous souffrir d'un problème d'audition ? » permet de détecter 90 % des pertes d'audition assez importantes pour nuire aux activités de la vie quotidienne. Il a été démontré, par ailleurs, que l'amplification auditive améliore la qualité de vie dans divers domaines, mais on connaît mal les facteurs qui permettent de prédire si une personne acceptera de porter une prothèse auditive.



RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
DE L'OUTAOUAIS
DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE

ENQUÊTE SANTÉ QUÉBEC

OUTAOUAIS

1 9 9 8

Les résultats régionaux de
l'Enquête sociale et de santé 1998
sont publiés par la
Direction de la Santé publique de la
Régie régionale de la Santé et des Services
sociaux de l'Outaouais.
Toute reproduction est autorisée
à condition de mentionner la source.

ONT COLLABORÉ À CETTE PUBLICATION

Rédaction

Philippe Garvie
Jean-Pierre Courteau
Normand Trempe
Santé Québec

Infographie

Sylvie Bélisle

Pour toute information relative au contenu de cette fiche
ou pour obtenir d'autres numéros,
veuillez communiquer avec :

Philippe Garvie
agent de recherche

Tél. : (819) 776-7660, poste 7476
Courriel : philippe_garvie@ssss.gouv.qc.ca

104, rue Lois
Hull (Québec) J8Y 3R7

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN : 2-920780-90-5